



Information COVID-19 de la Ville de Burlington

Centre de ressources et de rétablissement COVID-19 de Burlington (RRC)

Mai 2021

Français

Points forts :

- Plan d'action « Vermont Forward » - Guide de réouverture
- Information sur les cas de COVID-19
- Directives actualisées sur le port du masque
- Initiative d'éducation préscolaire - Programme de bourses pour la garde d'enfants
- VERAP - Programme d'assistance locative d'urgence du Vermont
- Moving On, Moving Up - Programme de formation à l'emploi d'aide-soignante agréée (LNA)

Plan d'action « Vermont Forward »



Le plan « Vermont Forward », récemment annoncé, entrera en vigueur au cours des prochains mois. L'objectif est de rouvrir toutes les activités d'ici le 4 juillet. Ce plan est un guide de réouverture pour guider les résidents et les entreprises locales du Vermont sur la voie du retour aux voyages, aux activités commerciales et aux rassemblements événementiels sans restrictions. Ce plan a été élaboré par le ministère de la Santé, le ministère de la Sécurité publique et l'agence du Commerce et du Développement Communautaire. Il s'appuie sur les données de vaccination pour assurer la réouverture de l'État en toute sécurité.

Dates importantes :

14 mai - Capacité d'accueil lors des rassemblements - Si un événement ne dispose pas d'un moyen de déterminer si une personne est vaccinée, aux fins des restrictions de capacité, il convient de supposer qu'aucun participant n'est vacciné. Les événements et les rassemblements doivent respecter les prescriptions du [Guide universel](#) (en anglais), notamment les exigences relatives à la distanciation physique et au port du masque.

- **Capacité d'accueil à l'intérieur** : Une personne non vaccinée par 50 pieds carrés jusqu'à 300 personnes non vaccinées (le nombre le plus faible étant retenu), plus un nombre non défini de personnes vaccinées selon les prescriptions de distanciation du Guide universel.
- **Capacité d'accueil à l'extérieur** : Jusqu'à 900 personnes non vaccinées, plus un nombre non défini de personnes vaccinées selon les prescriptions de distanciation du Guide universel.

Les restrictions de voyage sont levées - Il n'est plus nécessaire de vous soumettre à une période de quarantaine et à un test de dépistage lors de votre retour dans le Vermont. Toutefois, certaines restrictions de quarantaine et de tests sont toujours en vigueur pour les voyages à l'international. Les directives peuvent varier d'un État à l'autre. Avant de planifier un voyage, renseignez-vous sur les recommandations de voyage applicables à pour votre destination.

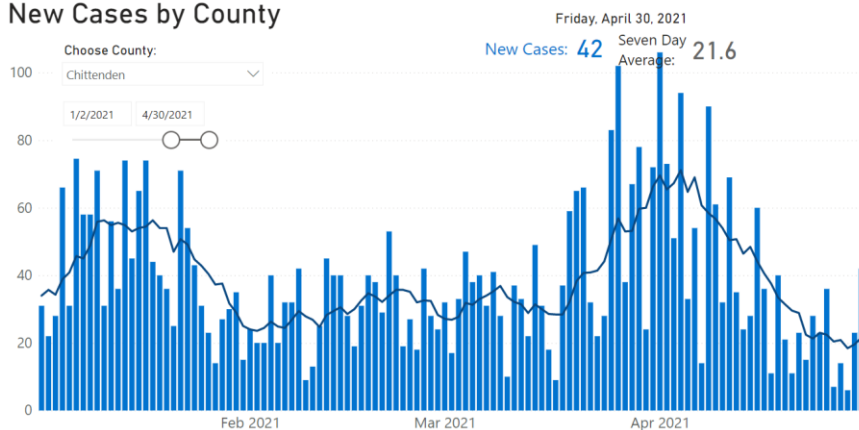
4 juillet – Toutes les restrictions sont levées

- Rassemblements et événements - aucune restriction de capacité, les événements en plein air sont encouragés

- Exigences relatives au port du masque et à la distanciation physique - pas obligatoires mais vivement recommandées
- Activités commerciales - Tous les secteurs d'activités sont encouragés à respecter les prescriptions du [Guide universel](#) (en anglais)

Information sur les cas de COVID-19

New Cases by County



La ville continue à surveiller la présence du COVID-19 dans la communauté. **Les récents rapports indiquent une baisse du nombre de cas dans notre région, fin avril.**

- Moyenne sur sept jours (fin avril) - 21,6 cas signalés
- Tranche d'âge la plus testée positive au COVID-19 (sur les 4 dernières semaines) - 20-29 ans
- Les données récentes montrent que **plus de 61 % des membres de la communauté du Vermont ont reçu au moins une dose de vaccin.**
- Les cas de COVID-19 chez les membres plus âgés de notre communauté diminuent car beaucoup ont saisi l'opportunité de se faire vacciner. **Bien que ces chiffres soient encourageants, nous devons continuer à faire preuve de prudence.**

Ce que vous pouvez faire : Continuez à porter un masque, respectez les recommandations de l'État concernant les rassemblements avec des personnes extérieures à votre foyer et pensez aux tests de dépistage gratuits (un simple écouvillonnage du nez, que vous réalisez vous-même, rien à voir avec le précédent test qui s'effectuait tout au fond du nez), proposés au 405 Pine Street à Burlington tous les jours de 10h00 à 18h00. Vous faire vacciner permet également de réduire considérablement la transmission du virus au sein de la communauté.

Initiative d'éducation préscolaire



Vous avez besoin d'aide pour payer les frais de garde de votre enfant ? Votre enfant peut bénéficier du programme de bourses First Steps

Les familles admissibles peuvent recevoir une **bourse First Steps** de la ville de Burlington, afin de contribuer aux frais de scolarité pour la garde d'enfants à temps plein dans des programmes qualifiés ! Pour déposer une demande, les familles doivent résider à Burlington, satisfaire aux critères de revenus énoncés ci-dessous et avoir un enfant âgé de 8 semaines à 2 ½ ans. Utilisez le lien pour en savoir plus !

Le revenu du foyer familial doit être inférieur ou égal à 80 % du revenu médian régional (AMI).

Taille du foyer	2 personnes	3 personnes	4 personnes	5 personnes	6 personnes	7 personnes	8 personnes
Revenu annuel inférieur ou égal à	\$61,400	\$69,050	\$76,700	\$82,850	\$89,900	\$95,150	\$101,250

COMMENT DÉPOSER UNE DEMANDE :

Les demandes sont acceptées pour la période 2020-2021. Pour déposer une demande, appelez ou envoyez un e-mail à Paula Bonnie, paula@letsgrowkids.org ou 802-398-5464. Vous pouvez également contacter le centre d'appel du RRC au 802-755-7239 pour obtenir de l'aide. Des services d'interprétation par téléphone sont disponibles.

Pour en savoir plus, consultez www.burlingtonvt.gov/it/earlylearning.

Programme d'assistance locative d'urgence du Vermont



Le programme d'assistance locative d'urgence du Vermont a été créé pour **aider les locataires confrontés à des difficultés financières en raison de la pandémie de COVID-19**. Pour les foyers admissibles, le programme offre une aide pour le paiement des loyers et des services publics afin d'éviter aux Vermontois l'expulsion ou la coupure des services publics.

Le programme aide les foyers à payer les **soldes de loyers actuels et arriérés, les coûts actuels et arriérés des services publics, notamment l'énergie résidentielle, ainsi que d'autres dépenses liées au logement**. L'aide aux services publics peut inclure l'électricité, le gaz, l'eau, l'assainissement, l'enlèvement des ordures ménagères et les coûts de l'énergie, comme le mazout. Les demandes doivent être remplies par le locataire et le propriétaire du logement, et les paiements seront directement versés au propriétaire.

Site Internet : <https://erap.vsha.org/> (en anglais)

Pour obtenir de l'aide et du soutien linguistique afin de remplir votre demande, contactez :

AALV – Association des africains résidant dans le Vermont

<http://www.aalv-vt.org/>
(802) 985-3106

CVOEO - Projet d'autonomisation financière des nouveaux américains

<https://www.cvoeo.org/>

[\(802\) 860-1417](tel:(802)860-1417) x117

USCRI Vermont - Comité américain pour les réfugiés et les immigrants

<https://refugees.org/uscri-vermont/>

[\(802\) 655-1963](tel:(802)655-1963)

Moving On, Moving Up



PRÊT À OPÉRER UN CHANGEMENT ?

Commencez une NOUVELLE CARRIÈRE dans le secteur de la santé et PASSEZ À LA VITESSE SUPÉRIEURE !

Gagnez un SALAIRE PLUS ÉLEVÉ en tant qu'aide-soignante agréée (LNA). Ce programme de formation LNA fournira aux participants :

- Un cours de 10 semaines dispensé en ligne et en personne
- 32 heures de formation pratique PAYÉE, à l'issue du cours
- Préparation complète à l'examen d'agrément LNA de la Croix-Rouge
- Développement professionnel
- Moving On, Moving Up s'associe avec l'UVMMC, Ethan Allen Residence et Cathedral Square
- Gratuit pour tous les candidats qualifiés

Calendrier :

Les cours ont lieu trois soirs par semaine, de 18h00 à 21h00.

Pour postuler :

Visitez www.burlingtonvt.gov/covid-19/LNA

Pour toute question, envoyez un e-mail à

CEDOLNA@burlingtonvt.gov.

Les candidatures seront examinées par roulements à partir du 10 mai.

Informations relatives au COVID-19

Le ministère de la Santé du Vermont propose des pages d'informations sur la santé et le COVID-19 dans différentes langues :

Français : <https://www.healthvermont.gov/covid-19/resources/multilingual-resources#French>

Des questions ? Besoin d'aide ?

Le **centre de ressources et de rétablissement (RRC) COVID-19** de Burlington est là pour vous aider. Contactez-nous au 802-755-7239 ou à l'adresse recovery@burlingtonvt.gov et laissez un message avec votre nom, votre langue préférée et vos coordonnées. Nous vous aiderons dès que possible. Notre centre d'appels propose des services d'interprétation par téléphone. Nos horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8h00 à 16h30.

Trouver des traductions :

Vermont Department of Health (ministère de la Santé du Vermont)

<https://www.healthvermont.gov/media/translation/covid-19-translations>

City of Burlington (Ville de Burlington)

<https://www.burlingtonvt.gov/covid-19/translated>

Vermont Multilingual Task Force (Groupe de travail multilingue du Vermont) :

<https://www.youtube.com/channel/UC3zjPpeFnXqvESr1y3d4DvQ>

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées en fonction de la mise à jour des directives au niveau national et au niveau des États